

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Giscos, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Fabienne BARBOT, Maire.

Date de la convocation : 16 octobre 2025

Présents : M. Sébastien RIOT, Mme Chantal COURREGELONGUE, M. Tommy DUPREY, Mme Karen FAIMALI MEGER, M. Michel GARBAYE, M. Stéphane GAUDON, M. Samuel MOKTAR, Mme Isabelle POMMERAIS.

Absents : Mme Valentine MAUPATÉ, M. Nicolas VIVAS.

Secrétaire de séance : Mme Chantal COURREGELONGUE.

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

➤ Délibération :

- Décision modificative N°3

➤ Autres points :

- Convention ACCA
- Personnel communal
- Point financier
- Point travaux communaux
- Animations communales

➤ Questions diverses

DECISION MODIFICATIVE N°1 :

Vote : 9 pour : 9 contre : 0 abstention : 0

Suite à des frais supplémentaires nécessaires à la conception de l'aire de jeux, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de procéder sur le budget de l'exercice 2025 au vote de virement de crédits suivants :

CREDITS A OUVRIR :

Imputation	Nature	Montant
21 / 212 / 16	Agencement et aménagements de terrains	296.14



CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2183 / 10008	Matériel de bureau et matériel informatique	296.14

CONVENTION ACCA: Une convention a été signée entre la mairie et l'association de chasse pour l'entretien des chemins ruraux par l'association et en échange la commune s'engage à verser une subvention.

POINT TRAVAUX COMMUNAUX : Un stop avait été prévu sur la route des Marans avec le croisement avec la route du Pont du Jouaillous. Finalement le conseil préfère le disposer au croisement avec la route du Pas de Janette. Il y aurait donc un stop en arrivant de Captieux, en arrivant d'Allons et en arrivant de St Michel de Castelnaud.

ANIMATIONS COMMUNALES : L'arbre de Noël aura lieu le samedi 13 décembre, il est prévu d'acheter des guirlandes pour le sapin. Le repas des élus/employés communaux se fera cette année à Goulade le vendredi soir 12 décembre.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Subvention collège :* Une subvention a été demandée par le collège pour financer l'association sportive, aucune décision n'a été prise.
- *Recensement :* L'agent recenseur du recensement 2026 sera l'employée communale en charge du nettoyage des locaux communaux.
- *Bac ordures ménagères :* ils seront distribués début décembre. Tout le monde passe en bacs individuels sauf les impasses où le camion ne peut faire demi-tour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.



EMARGEMENTS

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	BARBOT Fabienne	Maire	
2	COURREGELONGUE Chantal	Secrétaire	

Liste des membres présents :

Mme Fabienne BARBOT,
M. Sébastien RIOT,
Mme Chantal COURREGELONGUE,
Mme Karen FAIMALI-MEGER,
M. Michel GARBAYE,
M. Stéphane GAUDON,
Mme Isabelle POMMERAIS
Mr Tommy DUPREY.
Mr Samuel MOKTAR

